



BULLETIN D'ANALYSE

Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada
Vol. 6, n° 2 (février 2005)

N° 21-006-XIF au catalogue

Le niveau de compétences professionnelles : le fossé entre les régions rurales et les régions urbaines du Canada

Alessandro Alasia et Erik Magnusson, Statistique Canada

Faits saillants

- ◆ En 2001, les préposés aux fonctions de gestion et les professionnels étaient plus concentrés dans les régions essentiellement urbaines que dans les régions rurales, tandis que la concentration des travailleurs non spécialisés était beaucoup plus élevée dans les régions essentiellement rurales. On a observé cette polarisation après avoir tenu compte des différences régionales dans la structure des industries.
- ◆ Il existe des différences marquées pour ce qui est du niveau de compétences professionnelles entre les régions du Sud et de l'Ouest du Canada, et celles du Nord et de l'Est du pays.
- ◆ Dans les années 1990, les professionnels se sont davantage concentrés dans les régions urbaines, alors que leur concentration a chuté dans les régions rurales. On a observé la tendance inverse dans le groupe des travailleurs non spécialisés.
- ◆ Les différences régionales relatives à l'intensité de l'emploi dans les différents groupes de compétences professionnelles sont, de façon générale, plus faibles chez les femmes que chez les hommes.
- ◆ L'essor de l'« économie du savoir » comprend une dimension régionale qui semble favoriser les centres urbains au détriment des régions rurales.



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada

ISSN 1481-0972

ISBN 0-662-79135-5

Rédacteur : Ray D. Bollman

Rédacteur adjoint : Neil Rothwell

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

On peut contacter la Division de l'Agriculture à l'adresse:

Division de l'agriculture, Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 465-1991

Internet : agriculture@statcan.ca

Télécopieur : (613) 951-3868

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Heather Clemenson, Aurelie Mogan, Richard Levesque, Deborah Harper, Gaye Ward et Tom Vradenburg.

Remerciements particuliers à : Josée Bourdeau

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

©Ministre de l'Industrie, 2005.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing,
Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Ce bulletin est le résultat d'un partenariat de recherche financé par la Division de l'agriculture (Statistique Canada), le Secrétariat rural (Agriculture et Agroalimentaire Canada), la Direction de l'innovation du marché (Industrie Canada), l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), Développement des ressources humaines Canada (Québec), Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) et l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FEDNOR).

Normes de services à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Introduction

En règle générale, on croit que la structure professionnelle des régions rurales et des régions urbaines est différente. Par exemple, en 2001, le groupe des professionnels constituait environ 19 % de l'emploi dans les régions urbaines, par rapport à 9 % dans les régions rurales. En revanche, le groupe des travailleurs non spécialisés représentait environ 12 % de l'emploi dans les régions urbaines, comparativement à 15 % dans les régions rurales (voir le tableau 4 de l'annexe B). Dans une certaine mesure, cette variation est attribuable à la composition différente de l'économie dans chaque type de région. En effet, le pourcentage de professionnels qui travaillent dans le secteur des services aux entreprises est généralement supérieur à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Comme les services aux entreprises sont concentrés en grande partie dans les régions urbaines, on y trouve également davantage de professionnels. La question liée à la persistance des différences professionnelles régionales, après avoir tenu compte de la structure industrielle régionale, n'a pas été étudiée. Nous avons avancé une hypothèse qui suscite des préoccupations politiques : le changement dans l'emploi au fil du temps a été caractérisé par la concentration de professions peu spécialisées en région rurale et de professions hautement spécialisées en région urbaine. Des recherches récentes montrent que les changements concernant l'offre de main-d'œuvre spécialisée représentent une force importante qui entraîne des variations en ce qui a trait aux tendances des salaires relatifs. Il est possible que la hausse du niveau de capital humain pose particulièrement problème dans les régions rurales et éloignées. De fait, l'éloignement, la faible densité de population et le caractère restreint des agglomérations peuvent tous constituer des facteurs contraignants (Alasia, à paraître).

Dans le présent bulletin, nous analysons la répartition territoriale de la structure professionnelle et ses changements de 1991 à

2001. Nous étudions également les trois questions suivantes : après avoir tenu compte de la composition différente de la main-d'œuvre par industrie, existe-t-il une particularité importante sur le plan des compétences professionnelles entre les régions, surtout entre les régions urbaines et les régions rurales? Quelles sont les structures spatiales de la concentration du niveau de compétences professionnelles à l'échelle de la division de recensement (DR)? Quels ont été les changements apportés à la structure professionnelle régionale au cours de la dernière décennie?

Structure professionnelle et industrielle : aperçu

Au cours des années 1990, l'emploi dans chaque groupe d'industries et chaque groupe de compétences professionnelles (encadré 1) a beaucoup changé au Canada. Les tendances à cet égard sont bien documentées et ne sont que brièvement traitées dans la présente analyse (ces données figurent dans le tableau 1 de l'annexe B; pour obtenir de plus amples renseignements, voir Statistique Canada, 2003). Au cours des deux dernières années, les changements profonds et rapides de nature technologique et politique ont favorisé l'essor d'un nouvel environnement économique, souvent désigné par les expressions accrocheuses « nouvelle économie », « mondialisation » et « économie du savoir ». Cette situation se reflète par le recul de l'industrie traditionnelle et les hausses marquées du nombre de professionnels et de préposés aux fonctions de gestion.

La tendance des années 1990 a entraîné un recul de l'emploi en agriculture (-13 %), dans les autres industries primaires (-8 %), dans la fabrication à forte économie d'échelle (-2 %), et dans la construction (-1 %). À l'opposé, il y a eu augmentation de l'emploi dans tous les autres

groupes d'industries, les hausses les plus importantes ayant été observées dans les services aux entreprises (33 %) et la fabrication à différenciation de produits et à caractère scientifique (18 %). L'emploi total selon le niveau de compétences professionnelles a également changé au cours de la même période. Le changement dans l'emploi s'est révélé positif pour tous les groupes de compétences professionnelles. Cependant, le groupe des préposés aux fonctions de gestion et celui des professionnels ont connu les hausses les plus importantes, soit 36 % et 17 % respectivement, alors que la croissance de l'emploi dans les autres groupes de compétences professionnelles variait de 2 % à 7 %.

La combinaison de données des structures industrielle et professionnelle nous permet de saisir la structure professionnelle de chaque groupe d'industries dans l'économie. Dans la

figure 1, on présente cette structure pour le Canada en 2001. La structure industrielle-professionnelle est importante, car bon nombre d'indicateurs servant à la présente analyse sont mesurés par rapport aux tendances nationales. La figure 1 permet de montrer que le besoin en dotation dans chaque groupe d'industries diffère radicalement. Par exemple, seul un infime pourcentage d'emplois en agriculture et dans les services connexes est classé dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion ou dans celui des professionnels. Par conséquent, il est possible de prévoir qu'une région où le secteur agricole domine aura un faible pourcentage de professionnels et de préposés aux fonctions de gestion. L'indicateur de spécialisation des compétences utilisé dans la présente analyse tient compte des différents besoins en dotation de chaque groupe d'industries.

Encadré 1 : Classification des groupes de compétences professionnelles et des groupes d'industries

Les données utilisées dans la présente analyse sont tirées des recensements de la population de 1991 et de 2001. Les données sont produites au niveau des groupes, ce qui signifie que nous avons utilisé les moyennes des valeurs individuelles calculées pour les unités géographiques de l'analyse. Les composantes géographiques de la présente analyse correspondent aux 288 DR du Canada.

Un des principaux défis de la recherche dans ce domaine est de définir les mesures opérationnelles qui représentent adéquatement les notions théoriques. Il existe diverses définitions liées au concept de compétence, mais aucune n'est universellement reconnue.

Groupes de compétences professionnelles

Toutes les professions retenues dans le cadre des recensements de la population de 1991, 1996 et 2001 sont classées selon la Classification type des professions de 1991 (CTP 1991). Nous suivons le modèle de classification de Développement des ressources humaines Canada (2001) et avons groupé ces professions dans cinq catégories de niveaux de compétences, respectivement formées des professionnels (niveau de compétences A), des techniciens (B), des travailleurs intermédiaires (C) et des travailleurs non spécialisés (D). Une autre catégorie — celle des préposés aux fonctions de gestion — englobe tous les types d'emplois en gestion. Les professions de la CTP sont classées dans l'un de ces niveaux de compétences selon la nature de la scolarité et de la formation nécessaires pour accéder à la profession et exercer les fonctions qui s'y rattachent, sauf pour les préposés aux fonctions de gestion. Dans ce dernier cas, les facteurs autres que la scolarité sont vus comme un déterminant significatif pour ce qui est de l'emploi. Pour savoir quelles professions se retrouvent dans chacun des niveaux de compétences professionnelles, voir Alasia et Magnusson (à paraître).

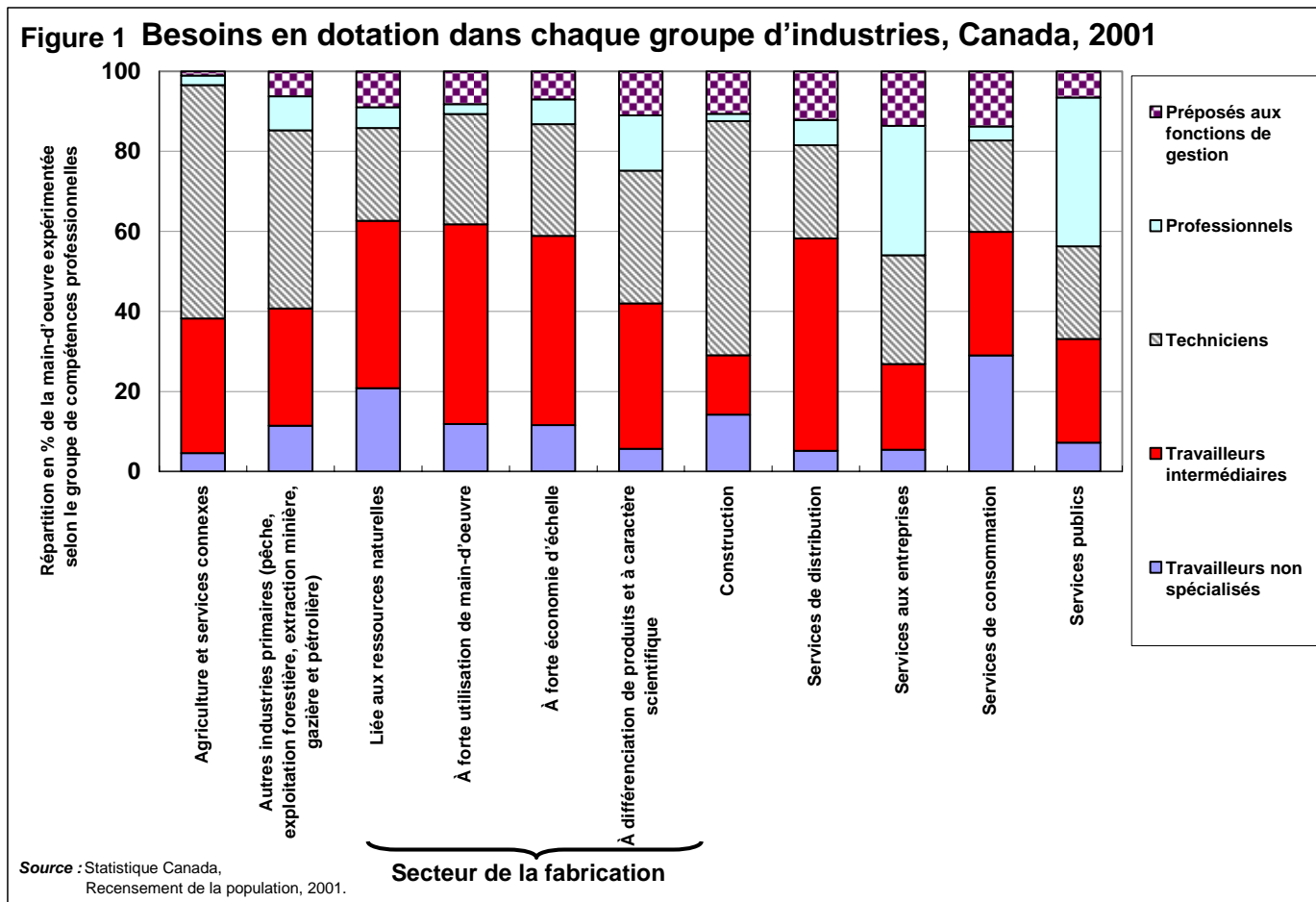
Groupes d'industries

Au recensement, on classe les données sur l'emploi selon les secteurs de l'industrie qui emploient les travailleurs. Dans le cadre de notre étude, nous avons classé les travailleurs dans 11 groupes d'industries, qui forment, dans une large mesure, une typologie courante de l'industrie. Pour les données du Recensement de la population de 2001, nous utilisons des données recodées en fonction de la Classification type des industries de 1980 (CTI 1980), et ce, pour assurer une cohérence et une comparabilité intégrale des données des recensements de 1991, 1996 et 2001.

Voici les 11 groupes d'industries, ou secteurs, que nous avons retenus aux fins de notre analyse : agriculture et services connexes, autres industries primaires (pêche, chasse, exploitation forestière, extraction minière, gazière et pétrolière), fabrication liée aux ressources naturelles, fabrication à forte utilisation de main-d'œuvre, fabrication à forte économie d'échelle, fabrication à différenciation de produits et à caractère scientifique, construction, services de distribution, services aux entreprises, services de consommation et services publics.

La subdivision en quatre groupes du secteur de la fabrication fait appel à la classification établie par Baldwin et Rafiqzaman (1994). Comme l'expliquent ces auteurs, ces groupes sont définis en fonction des principaux facteurs de compétitivité dans chaque activité. Pour le secteur des ressources naturelles, le principal facteur est l'accès à des ressources naturelles abondantes; pour le secteur à forte utilisation de main-d'œuvre, il s'agit des coûts de la main-d'œuvre. Les industries à forte économie d'échelle sont différenciées selon la durée et l'échelle de leur cycle de production, alors que la fabrication de produits est différenciée selon les caractéristiques de la demande. Dans les industries à caractère scientifique, le facteur qui entre en jeu est la constante application de nouvelles technologies.

On trouvera dans Alasia et Magnusson (à paraître) des détails sur le classement des industries dans les divers groupes.



Les professions hautement spécialisées sont concentrées dans les régions urbaines

Dans la figure 2, les quotients de localisation (QL) et les quotients de spécialisation des compétences (QSC) (encadré 2) servent à montrer l'intensité de l'emploi selon le type de région (encadré 3) et le niveau de compétences professionnelles en 2001. Dans la figure 2, on

montre trois grandes tendances. D'abord, la différence dans la composition industrielle des régions ne suffit pas à expliquer toutes les distinctions se rapportant à l'intensité de l'emploi dans les différents groupes de compétences. Ensuite, il y a manifestation polarisation aux confins des régions urbaines et rurales. Enfin, on observe une plus grande uniformité dans la répartition des techniciens et des travailleurs intermédiaires au sein des divers types de régions.

Encadré 2 : Niveau de compétences professionnelles

Quotient de localisation

Le quotient de localisation (QL) se calcule comme le pourcentage de l'emploi régional total dans un groupe de compétences professionnelles divisé par le pourcentage de l'emploi national total de ce groupe. Le QL fournit une mesure de l'intensité de l'emploi dans un groupe de compétences professionnelles donné dans une région par rapport à l'intensité de l'emploi dans ce même groupe dans l'ensemble des régions, c'est-à-dire à l'échelle du pays. On calcule le QL pour chaque région et pour chaque groupe de compétences professionnelles.

Exemple :

$$QL = \frac{[(\text{emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion dans les régions rurales})/(\text{emploi total dans les régions rurales})]}{[(\text{emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion au Canada})/(\text{emploi total au Canada})]}$$

Si 8 % de la main-d'œuvre des régions rurales occupe un emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion et que 10 % de la main-d'œuvre au Canada occupe un emploi dans ce groupe, le QL des emplois dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion dans les régions rurales est alors : $QL = (8/10) = 0,8$. Les valeurs critiques du QL sont les suivantes :

- le $QL > 1$ indique que l'intensité de l'emploi (ou la concentration du niveau de compétences professionnelles) dans la région est supérieure à celle qu'on retrouve dans l'ensemble du pays.
- le $QL = 1$ indique que l'intensité de l'emploi dans la région correspond à celle qu'on retrouve dans l'ensemble du pays.
- le $QL < 1$ indique que l'intensité de l'emploi dans la région est inférieure à celle qu'on retrouve dans l'ensemble du pays.

Quotient de spécialisation des compétences

Le quotient de spécialisation des compétences (QSC) utilisé dans la présente analyse est une version modifiée du QL (Wojan, 2000). Pour chaque groupe de compétences professionnelles, le QSC permet de comparer l'emploi qui *devrait* s'y trouver, si le besoin en dotation des industries à l'échelle régionale correspondait à un ensemble identique d'industries nationales, à l'emploi *réel* du groupe de compétences donné qui est déclaré dans la région. On calcule également le QSC pour chaque région et pour chaque groupe de compétences professionnelles. Les données servant à calculer le QSC n'englobent que la main-d'œuvre.

Par exemple, prenons une région comptant 100 employés, dont 40 dans le secteur de la fabrication (où 30 % des employés figurent dans le groupe des professionnels) et 60 dans le secteur des services de consommation (où 40 % des employés figurent dans le groupe des professionnels). En raison du besoin en dotation qui prévaut au Canada, nous nous attendrions à voir 36 employés dans le groupe des professionnels. Cette valeur prévue est calculée comme la somme de l'emploi dans chaque secteur multiplié par la proportion de travailleurs figurant dans le groupe des professionnels du secteur à l'échelle nationale ($40 \times 0,3 + 60 \times 0,4$). S'il ne se trouve en fait que 20 employés figurant dans le groupe des professionnels dans cette région, le QSC sera alors $= 20/36 = 0,55$. Ce quotient indique que la concentration de professionnels dans la région est inférieure à celle d'un ensemble identique d'industries à l'échelle nationale. Après avoir tenu compte de la composition industrielle, on obtient les valeurs suivantes :

- le $QSC > 1$ indique que l'intensité de l'emploi dans la région est supérieure à celle qu'on retrouve dans l'ensemble du pays.
- le $QSC = 1$ indique que l'intensité de l'emploi dans la région correspond à celle qu'on retrouve dans l'ensemble du pays.
- le $QSC < 1$ indique que l'intensité de l'emploi dans la région est inférieure à celle qu'on retrouve dans l'ensemble du pays.

On utilise une méthode semblable pour calculer le QSC selon le sexe. La cartographie des QSC à l'échelle des DR permet d'évaluer les structures spatiales de l'intensité de l'emploi dans les groupes de compétences professionnelles partout au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes d'analyse, voir Alasia et Magnusson (à paraître).

Encadré 3 : Niveau géographique d'analyse

Dans le présent bulletin, nous présentons trois types de composantes géographiques : les divisions de recensement (DR), les types de régions, et les macrorégions. La DR est la composante géographique de base utilisée dans l'analyse. On compte 288 DR au Canada, établies selon les frontières géographiques constantes de 1996.

Parmi les macrorégions, on trouve : le Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick), le Québec, le Sud et le Nord de l'Ontario, les Prairies (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta), la Colombie-Britannique et les territoires.

Les types de régions sont définis selon la classification de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) :

Régions essentiellement rurales : plus de la moitié de la population habite dans une « collectivité rurale »*.

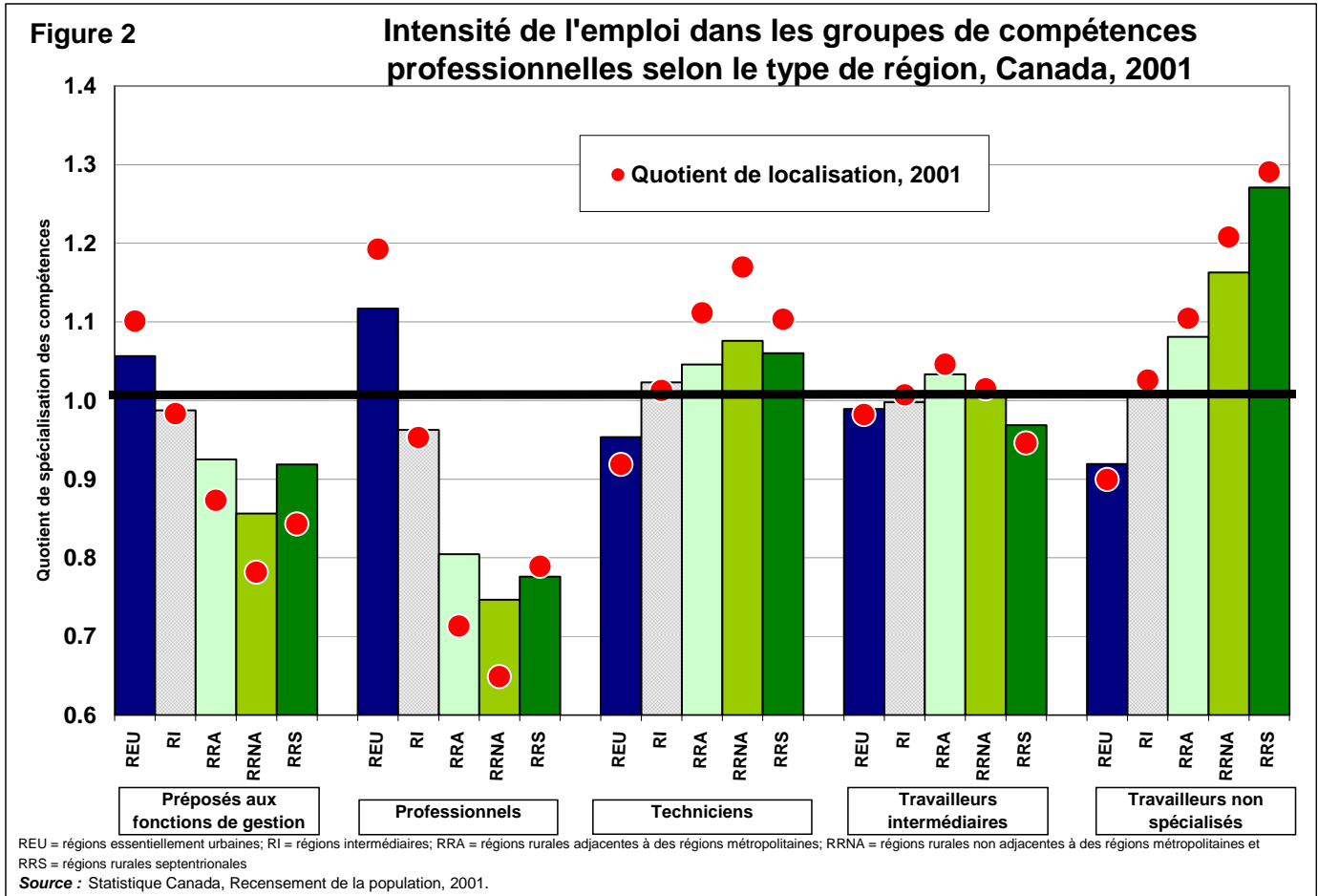
Régions intermédiaires : de 15 % à 50 % de la population habite dans une « collectivité rurale ».

Régions essentiellement urbaines : moins de 15 % de la population habite dans une « collectivité rurale ».

On subdivise les régions essentiellement rurales pour reconnaître la diversité du milieu rural. Il existe trois types de régions essentiellement rurales, à savoir les régions rurales adjacentes à des régions métropolitaines, les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines et les régions rurales septentrionales.

* Selon l'OCDE, une collectivité rurale a une densité de population correspondant à moins de 150 habitants au kilomètre carré.

On trouvera dans Alasia et Magnusson (à paraître) des détails sur la classification et la procédure d'agrégation.



À la figure 2, les points montrent la valeur non ajustée de l'intensité de l'emploi dans les groupes de compétences professionnelles, mesurée par les QL, et la hauteur des colonnes montre les valeurs des QSC. Les tendances que présentent les QL simples s'apparentent à celles que montrent les QSC, bien que les données quantitatives varient. La structure des industries explique en partie la variation régionale de l'intensité de l'emploi dans les groupes de compétences — en règle générale, les valeurs des QSC se rapprochent davantage des valeurs d'unités que des valeurs des QL correspondantes. Par exemple, dans les régions essentiellement urbaines, le QL du groupe des préposés aux fonctions de gestion (c.-à-d. le point à la figure 2) correspond à 1,1. Il convient de noter que le QSC de ce groupe (c.-à-d. la hauteur de la colonne) est inférieur à 1,05. L'ajustement en fonction de l'éventail d'industries dans les

régions essentiellement urbaines (c.-à-d. le calcul d'un QSC) permet d'expliquer en partie la raison pour laquelle le QL des régions essentiellement urbaines est supérieur à la moyenne nationale. Cependant, le QSC demeure supérieur à 1, ce qui signifie qu'après correction en fonction de l'éventail des industries, les régions essentiellement urbaines affichent une plus forte concentration de préposés aux fonctions de gestion.

Le contraire est vrai dans les régions rurales. Par exemple, dans les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines, le QL du groupe des préposés aux fonctions de gestion correspond à 0,78. La valeur du QSC est plus proche de 1, ce qui signifie que la raison pour laquelle le QL des régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines est faible réside en partie dans la structure des industries. Cependant, un faible QSC

(0,86) indique que, même après avoir tenu compte de la structure des industries, les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines présentent une faible concentration de préposés aux fonctions de gestion. Ainsi, même après avoir tenu compte de la structure des industries, des différences régionales importantes demeurent pour ce qui est des niveaux de compétences.

La deuxième grande tendance est la polarisation de l'intensité de l'emploi dans les groupes de compétences professionnelles hautement spécialisées et peu spécialisées. Les préposés aux fonctions de gestion et les professionnels sont concentrés dans les régions urbaines. La concentration de ces deux groupes diminue beaucoup en passant des régions urbaines aux régions intermédiaires, puis aux régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines, et enfin aux régions rurales adjacentes à des régions métropolitaines. Les régions essentiellement rurales, particulièrement les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines et les régions rurales septentrionales, affichent une concentration élevée de travailleurs non spécialisés. La concentration de travailleurs non spécialisés augmente considérablement en fonction du degré de ruralité des régions.

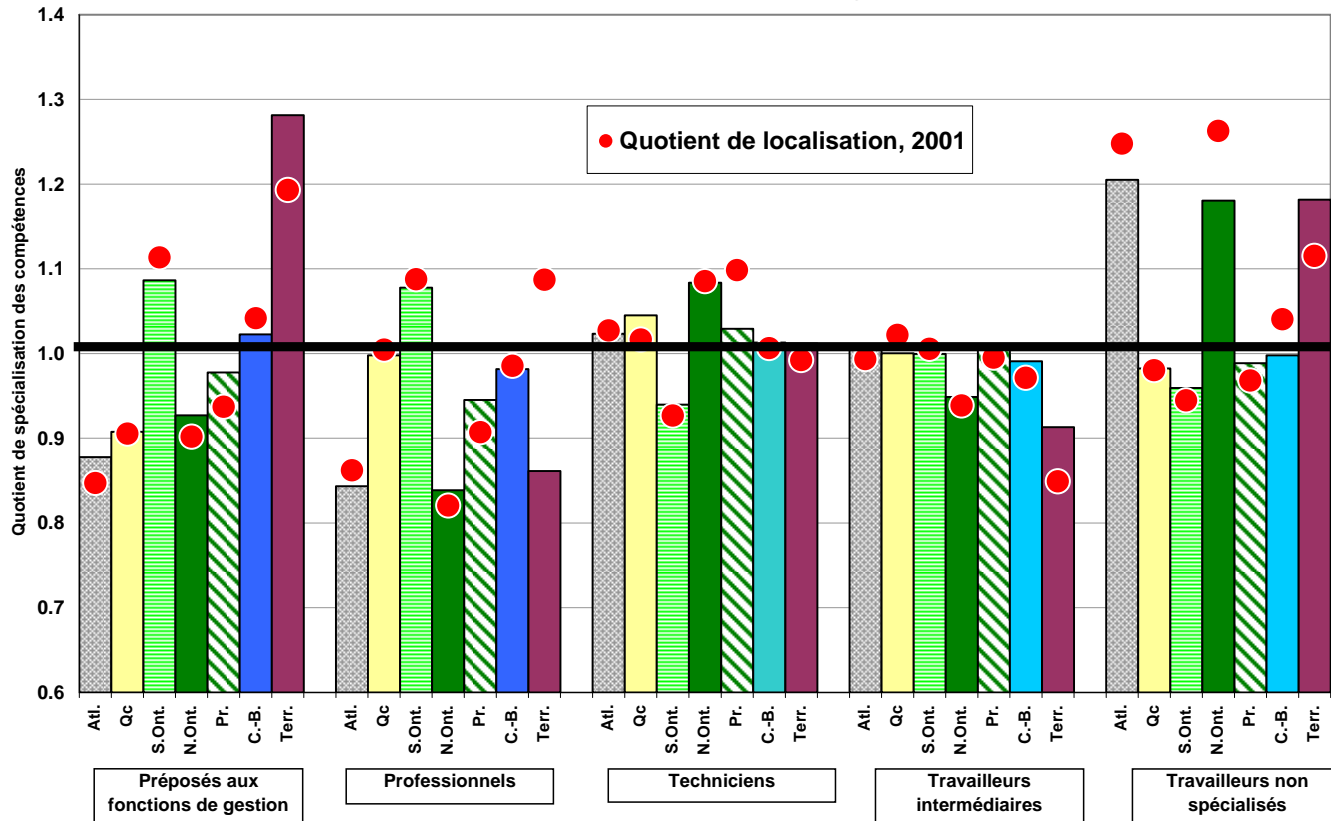
En troisième lieu, la répartition est davantage uniforme dans les groupes des techniciens et des

travailleurs intermédiaires. Le niveau de compétences correspondant aux travailleurs intermédiaires affiche la variation la moins marquée entre les types de régions, particulièrement après avoir tenu compte de la structure des industries. Les régions urbaines ont une concentration de techniciens légèrement inférieure, tandis que les régions rurales septentrionales affichent la concentration de travailleurs intermédiaires la plus faible.

La tendance macrorégionale : les régions de l'Ouest et du Sud par rapport à celles du Nord et de l'Est

La figure 3 donne une perspective régionale différente de l'intensité de l'emploi dans les groupes de compétences au Canada. Dans cette figure, on présente la valeur du QSC en 2001 dans sept macrorégions du Canada : le Canada atlantique, le Québec, le Sud et le Nord de l'Ontario, les Prairies, la Colombie-Britannique et les territoires. Comme dans la figure 2, les points représentent la valeur du QL correspondant aux mêmes régions et niveaux de compétences en 2001. Cette figure montre les différences macrorégionales entre les régions du Sud et de l'Ouest du Canada comparativement à celles du Nord et de l'Est du pays, de même que la particularité de l'économie des territoires.

Figure 3 Intensité de l'emploi dans les groupes de compétences professionnelles selon la macrorégion, Canada, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

Contrairement à nos observations concernant les types de régions, la différence entre le QSC et le QL ne semble pas suivre une tendance constante entre les macrorégions du Canada. Même si la répartition des deux quotients est habituellement semblable, il existe quelques différences évidentes. Celles-ci sont particulièrement marquées dans les territoires, où — il convient de le préciser — l'économie en matière d'emploi est petite et où l'on retrouve certaines caractéristiques économiques exclusives. Dans les territoires, bien que le QL du groupe des professionnels soit supérieur à 1, le QSC se rapportant à ce groupe est inférieur à 1. Un QL élevé indique que le travailleur moyen dans les territoires est plus susceptible d'occuper un emploi dans le groupe des professionnels (comparativement à la moyenne canadienne). Un faible QSC indique que

si les territoires avaient la structure industrielle qui prévaut ailleurs au Canada, le travailleur moyen dans les cette macrorégion serait alors moins susceptible d'avoir un emploi dans le groupe des professionnels. Les territoires comptent donc une proportion élevée de professionnels, *parce que* leur structure industrielle favorise les secteurs qui comptent un pourcentage élevé de professionnels. Les services publics figurent parmi ces secteurs.

Les différences les plus évidentes et les plus constantes dans la répartition des QSC entre les macrorégions se trouvent aux deux extrémités des groupes de compétences (les professionnels et les travailleurs non spécialisés), particulièrement dans trois macrorégions (le Canada atlantique, le Nord de l'Ontario et les territoires). Après avoir

tenu compte de la composition industrielle, l'intensité de l'emploi dans le groupe des professionnels est considérablement inférieure à la moyenne nationale dans le Canada atlantique, le Nord de l'Ontario et les territoires (les colonnes de la figure 3 montrent des QSC variant de 0,8 à 0,9). De plus, dans les deux premières régions susmentionnées, l'intensité de l'emploi du groupe des préposés aux fonctions de gestion est de beaucoup inférieure à la moyenne nationale. Inversement, ces trois macrorégions affichent une concentration de travailleurs non spécialisés supérieure (un QSC supérieur à 1,1).

La concentration de professionnels n'est sensiblement supérieure à la moyenne nationale que dans le Sud de l'Ontario. Dans cette macrorégion, l'emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion est plus fréquent que dans le même ensemble d'industries à l'échelle nationale. On observe la tendance inverse chez les travailleurs non spécialisés. Cette situation permet de confirmer la position dominante qu'occupe la région au chapitre des professions hautement spécialisées.

Dans la plupart des autres régions et dans les groupes de techniciens et de travailleurs intermédiaires, les valeurs des QSC ne dévient pas fortement par rapport à la moyenne nationale, ce qui signifie que la dotation professionnelle en région a tendance à aller de pair avec celle du pays. Le Nord de l'Ontario et les territoires présentent des concentrations de travailleurs intermédiaires légèrement inférieures. Quant aux techniciens, ils sont davantage concentrés dans le Nord de l'Ontario, mais le sont moins dans le Sud de cette province.

Enfin, il est intéressant d'examiner certaines des tendances observées dans les Prairies, où l'on retrouve à la fois une forte concentration de techniciens et une faible concentration de préposés aux fonctions de gestion. La valeur du QSC dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion et dans celui des professionnels est supérieure à celle du QL. Cette situation donne à

penser que la structure des industries dans les Prairies explique en partie la faible intensité de l'emploi enregistrée dans ces groupes. En revanche, dans les Prairies, l'intensité de l'emploi dans le groupe des techniciens est inférieure lorsqu'on la mesure à l'aide du QSC. Le taux de travail agricole est élevé dans cette macrorégion, et bon nombre d'emplois agricoles font partie du groupe des techniciens. L'ajustement en fonction de la structure des industries diminue la mesure de l'intensité de l'emploi dans le groupe des techniciens des Prairies. Le QSC, bien qu'il indique encore une spécialisation démesurée dans les compétences techniques, se rapproche en grande partie de la moyenne nationale. Les Prairies constituent un bon exemple du rôle que joue la structure des industries dans une région afin d'expliquer l'éventail de compétences que détient la main-d'œuvre.

Particularités régionales de la concentration des compétences : l'incidence des centres urbains

Les données régionales agrégées peuvent dissimuler une certaine diversité locale. Dans les cartes 1 à 5 (annexe A), on montre les détails géographiques de la répartition territoriale des QSC des groupes des préposés aux fonctions de gestion, des professionnels, des techniciens, des travailleurs intermédiaires et des travailleurs non spécialisés. Chaque carte indique la répartition du QSC selon les catégories fixes¹. Plusieurs structures spatiales apparaissent, ce qui reflète les résultats des types de régions de la section précédente, tout en soulignant parallèlement les particularités de certaines économies locales.

D'abord, les cartes montrent que l'intensité de l'emploi dans le groupe des techniciens (carte 3) et dans le groupe des travailleurs intermédiaires (carte 4) est répartie de façon plus égale dans les

1. Les catégories fixes servant à la cartographie des QSC (conformément à la légende des cartes 1 à 5) sont les mêmes pour chacune des cartes et correspondent aux colonnes de QSC des figures 2 et 3.

288 DR du Canada. Presque toutes les DR affichent un QSC variant de 0,90 à 1,09 (et se trouvent, par conséquent, dans la partie ombragée la plus claire sur les cartes). En revanche, l'intensité de l'emploi dans le groupe des professionnels (carte 2) et dans le groupe des travailleurs non spécialisés (carte 5) montre une diversité supérieure. Environ 26 % des DR ont un QSC inférieur à 0,7 dans le groupe des professionnels (carte 2). À l'opposé, deux DR (soit 0,7 % des 288 DR du Canada) affichent un QSC supérieur à 1,3.

D'autre part, dans certaines macrorégions, la concentration du niveau de compétences professionnelles selon la DR présente une variation territoriale marquée. Par exemple, même si l'intensité de l'emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion est supérieure dans le Sud de l'Ontario comparativement à la plupart des autres macrorégions du Canada (figure 3), la carte 1 montre que ces professions ne sont concentrées que dans quelques DR. Il n'est guère surprenant de constater, d'après les résultats présentés à la figure 2, que ces DR entourent les principaux noyaux urbains de la région. Dans plusieurs cas, les autres DR de cette région ont un QSC d'une valeur inférieure à 1.

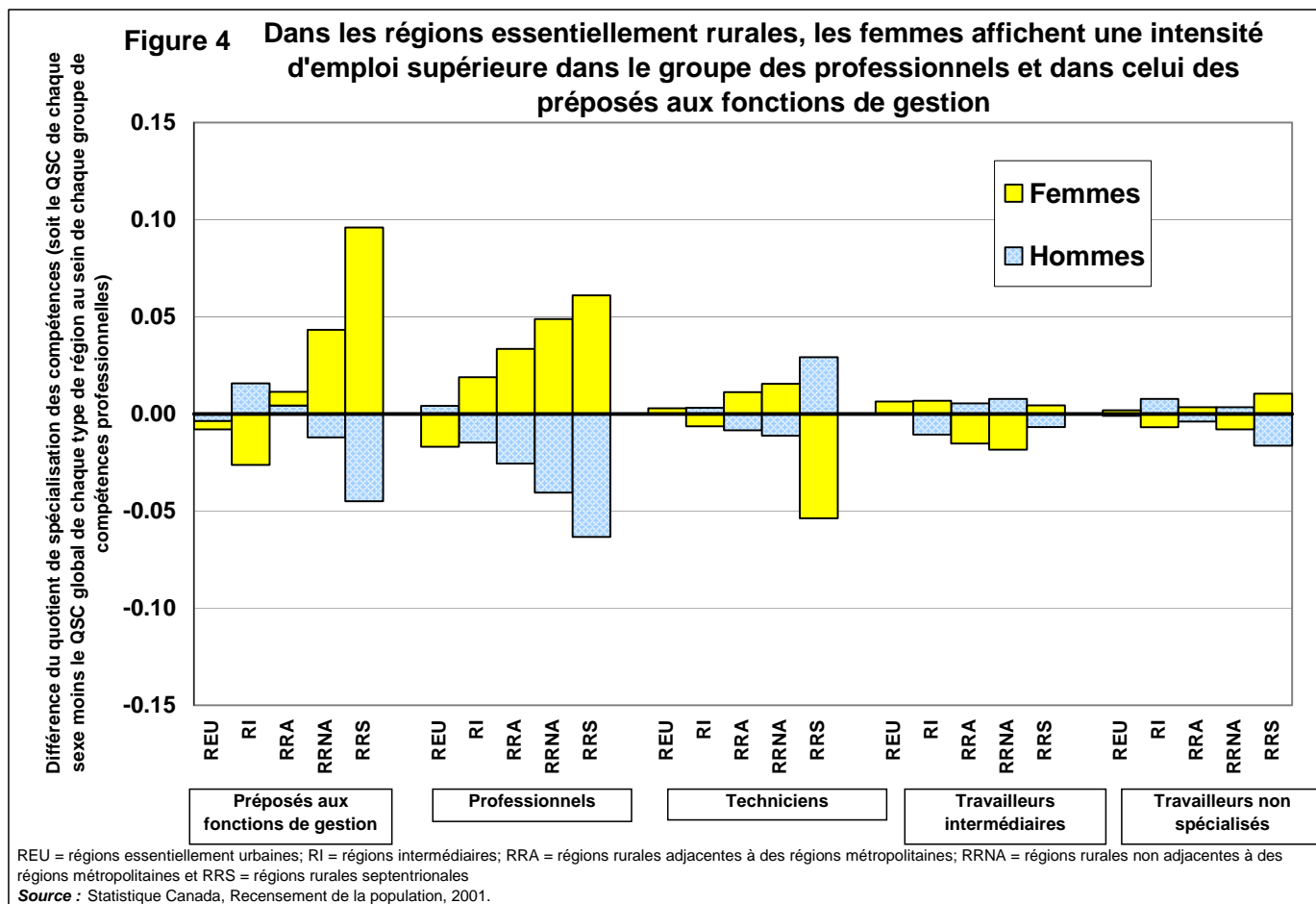
Les femmes des régions rurales ont des niveaux de compétences supérieurs, mais peu d'entre elles travaillent

Les différences régionales dans la structure professionnelle selon le sexe permettent de montrer quelques tendances intéressantes. Ces différences régionales sont souvent plus marquées chez les hommes que chez les femmes. Autrement dit, la structure professionnelle des femmes, une fois qu'on a tenu compte des différences de l'industrie, a tendance à être davantage semblable d'une région à l'autre. Cette situation se manifeste surtout dans le groupe des professionnels. Il convient toutefois de souligner que le QSC n'est calculé que pour les personnes de la population active et que le pourcentage de femmes faisant

partie de la population active est, de 13 à 15 points inférieur à celui des hommes².

La figure 4 présente la tendance du niveau de compétences selon le sexe dans les cinq types de régions (des régions essentiellement urbaines aux régions rurales septentrionales). Dans cette figure, on montre la différence entre les résultats du QSC présentés à la figure 2 et le QSC des hommes et des femmes (les colonnes en bleu et en jaune, respectivement)³. Il existe d'importantes différences entre l'intensité de l'emploi (le QSC) chez les femmes et chez les hommes des régions rurales dans le groupe des préposés aux fonctions de gestions et dans celui des professionnels. Dans ces régions, les femmes affichent une intensité d'emploi beaucoup plus élevée que les hommes dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion et dans celui des professionnels (c.-à-d. que les colonnes en jaune sont positives, signifiant ainsi que le QSC des femmes est supérieur au QSC des femmes et des hommes combinés). Règle générale, on remarque peu de différence entre les femmes et les hommes dans tous les autres groupes de compétences.

2. Une fois de plus, les territoires font exception à cette tendance générale. Dans les territoires, le taux de participation des hommes se situe à 86,1 %, tandis que celui des femmes s'établit à 79,5 %, la différence étant de seulement 6,6 points.
3. Comme le montre la figure 4, les QSC des hommes et des femmes peuvent être inférieurs ou supérieurs au QSC des femmes et des hommes combinés. Pour obtenir le QSC, on calcule la proportion de compétences, laquelle est pondérée par la population totale qui occupe un emploi. Les proportions de compétences chez les femmes et chez les hommes sont calculées uniquement à l'aide des populations respectives de femmes et d'hommes qui ont un emploi. La proportion de compétences des femmes et des hommes combinés est calculée à partir de l'ensemble de la population qui possède un emploi. Comme les populations de femmes et d'hommes qui occupent un emploi ne sont pas équivalentes, la proportion de compétences des femmes et des hommes combinés et le QSC ne correspondent pas à la moyenne des valeurs des femmes et des hommes.



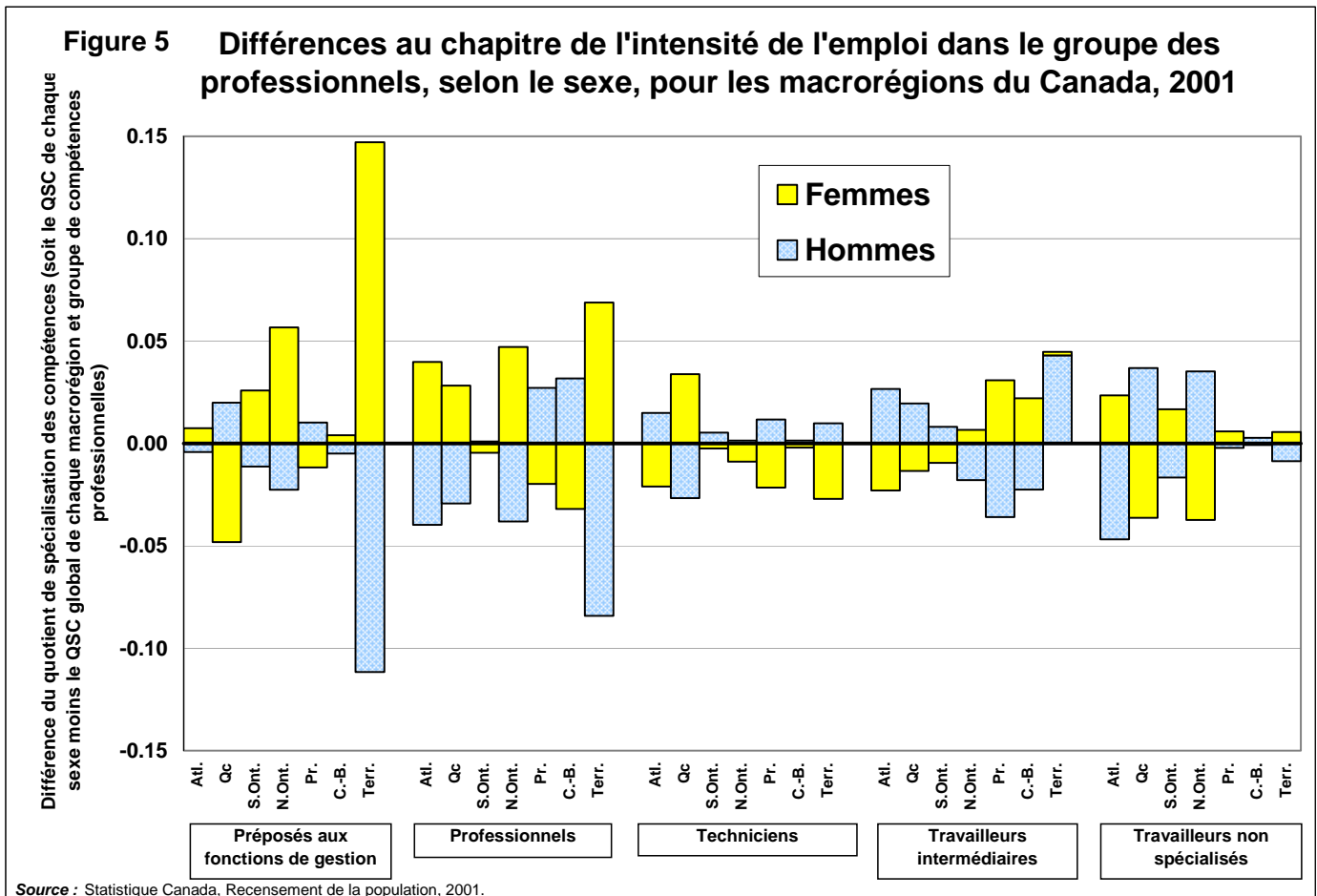
La figure 5 présente les différences macrorégionales selon le sexe en 2001, à l'aide des sept agrégats des macrorégions. En général, les régions qui affichent des taux de participation élevés chez les femmes et chez les hommes montrent peu de différences entre ceux-ci au chapitre du niveau de compétences professionnelles. C'est le cas dans le Sud de l'Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Dans ces régions, il existe une différence minime entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à l'intensité de l'emploi dans les différents groupes de compétences. En revanche, la variation entre les femmes et les hommes est plus marquée dans le Canada atlantique. Dans le groupe des préposés aux fonctions des gestions et dans celui des professionnels, l'intensité de l'emploi des femmes est supérieure à celle des hommes. Cependant,

cette intensité demeure faible par rapport à celle observée dans tout le Canada. De plus, les femmes ont une intensité d'emploi supérieure dans le groupe des travailleurs non spécialisés, tandis que les hommes affichent une intensité d'emploi plus élevée dans les groupes des techniciens et des travailleurs intermédiaires. Dans le Nord de l'Ontario, les femmes affichent une intensité d'emploi supérieure dans les groupes des préposés aux fonctions de gestion et des professionnels, alors que les hommes présentent une intensité d'emploi plus élevée dans le groupe des travailleurs non spécialisés.

La situation des territoires est intéressante, car dans cette macrorégion, on observe une bien plus forte concentration de femmes dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion, quoique l'intensité de l'emploi des femmes et des hommes dans ce groupe soit supérieure à la moyenne

nationale. On enregistre également une bien plus forte concentration de femmes dans le groupe des professionnels. Pour leur part, les hommes ont une intensité d'emploi élevée dans les groupes des techniciens, des travailleurs intermédiaires et des travailleurs non spécialisés. Enfin, le Québec semble être la seule macrorégion où il existe certaines différences de taille dans tous les

groupes de compétences professionnelles. Les hommes affichent une intensité d'emploi supérieure dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion, le groupe des travailleurs intermédiaires et celui des travailleurs non spécialisés, tandis que les femmes présentent une intensité supérieure dans le groupe des techniciens et celui des professionnels.



Les changements au fil du temps : hausse de la polarisation

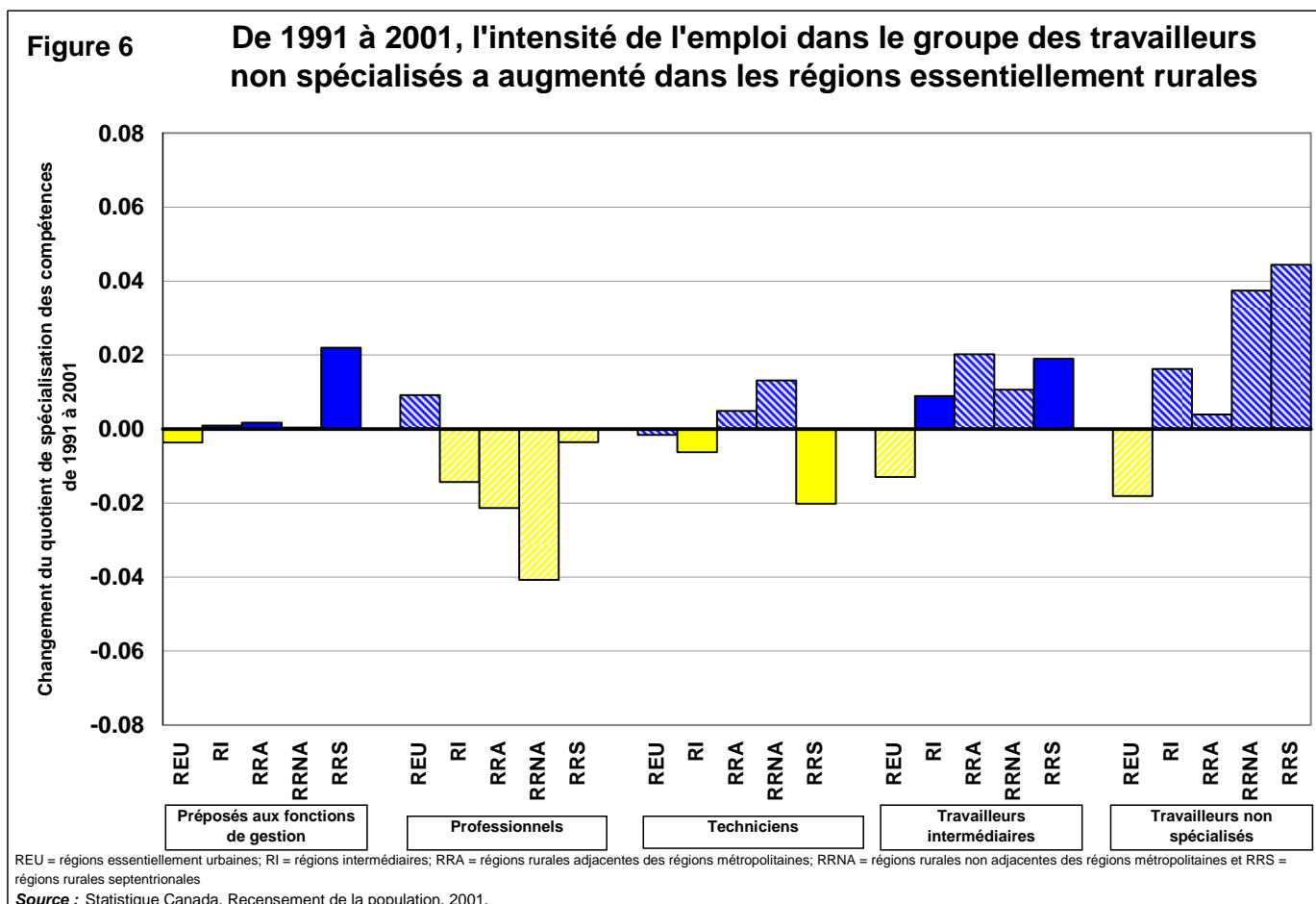
Dans les années 1990, de façon générale, les changements liés à l'intensité de l'emploi dans les groupes de compétences ont été minimes dans les régions. Néanmoins, ces changements indiquent

un accroissement de la polarisation dans la structure professionnelle entre les régions urbaines et les régions rurales. Dans la figure 6, on présente la différence entre les QSC de 1991 à 2001 (la valeur des quotients figure dans le tableau 2 de l'annexe B). Cette figure fournit deux types de renseignements :

- a) si la colonne est au-dessus du seuil zéro, le QSC s'est accru de 1991 à 2001 (une baisse est indiquée dans les cas où la colonne est au-dessous du seuil zéro);
- b) si la colonne est de couleur foncée, le QSC converge vers la moyenne nationale (une colonne avec des rayures indique que le QSC diverge de la moyenne nationale).

beaucoup dans les régions essentiellement rurales, la diminution la plus marquée ayant été observée dans les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines. En 1991, les régions rurales se trouvaient déjà sous la moyenne nationale à ce chapitre. De ce fait, la présente diminution signifie qu'en 2001, la concentration de professionnels dans les régions essentiellement rurales était encore plus faible (c.-à-d. que ces régions divergeaient de la moyenne nationale relativement au groupe des professionnels). En revanche, la concentration de professionnels a légèrement augmenté dans les régions urbaines.

La figure 6 laisse entrevoir les principales tendances suivantes. Premièrement, la concentration de professionnels a chuté de



À l'opposé de l'échelle des professions, la concentration de travailleurs non spécialisés a augmenté dans la plupart des régions rurales et éloignées (soit dans les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines et les régions rurales septentrionales). Il s'agit là des changements les plus importants pour ce qui est de l'intensité de l'emploi dans l'ensemble des groupes et des régions. Dans les régions urbaines, la concentration de travailleurs non spécialisés a diminué au cours des années 1990. À la fin de cette décennie, les travailleurs non spécialisés étaient davantage concentrés en régions rurales.

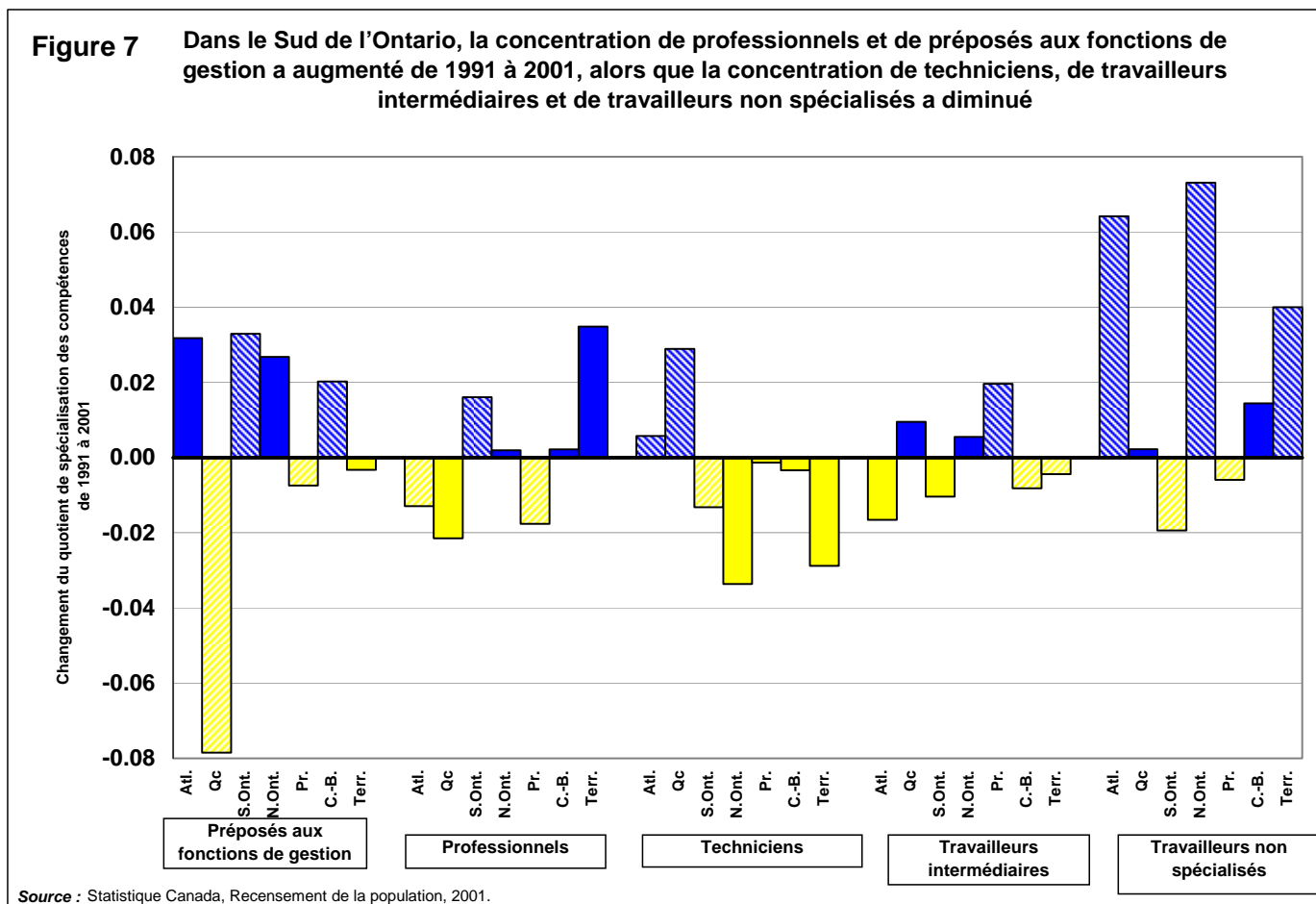
Deuxièmement, le QSC a très peu changé pour ce qui est des préposés aux fonctions de gestion, à l'exception des régions rurales septentrionales, où le QSC a augmenté. Cela peut être attribuable en partie à la création du Nunavut à la fin des années 1990. En outre, il est possible que d'autres emplois de préposés aux fonctions de gestion aient été nécessaires afin de faciliter l'administration du nouveau territoire.

Troisièmement, en règle générale, les changements se rapportant au groupe des techniciens et à celui des travailleurs intermédiaires sont minimes et présentent une tendance hétérogène. Comme il y a eu une faible hausse de la concentration de techniciens dans les régions rurales adjacentes à des régions métropolitaines et dans les régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines, la concentration a diminué dans les régions rurales septentrionales. En revanche, alors que la concentration de travailleurs intermédiaires a augmenté dans les années 1990 dans la plupart des régions rurales, elle a diminué dans les régions urbaines.

Le changement au fil du temps à l'échelle macrorégionale : la concentration prend de la vigueur

La tendance du changement dans la concentration des compétences à l'échelle macrorégionale montre quelques différences par rapport aux changements observés dans les types de régions présentés à la section précédente (c.-à-d. le degré d'urbanité ou de ruralité des régions, allant des régions essentiellement urbaines aux régions essentiellement rurales). Cela donne à penser que les tendances du changement ne se chevauchent pas tout à fait dans ces deux entités géographiques. Une partie de la dynamique des années 1990 est mieux saisie par un type d'agrégation spatiale plutôt que par un autre.

Le Sud de l'Ontario constitue l'exemple le plus manifeste de la croissance de la concentration des professions hautement spécialisées et du repli de celle des professions peu spécialisées. Dans cette région, le QSC des préposés aux fonctions de gestion et des professionnels a augmenté, tandis que celui des travailleurs non spécialisés a fortement diminué (figure 7). La concentration de préposés aux fonctions de gestion a également augmenté dans le Canada atlantique, dans le Nord de l'Ontario et en Colombie-Britannique. Outre le Sud de l'Ontario, les territoires constituent la seule macrorégion ayant affiché une nette augmentation de l'intensité de l'emploi dans le groupe des professionnels. Le Québec enregistre une baisse considérable de l'intensité de l'emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion par rapport à 1991, année où cette valeur se rapprochait de la moyenne nationale.



À l’opposé de l’échelle des professions, le Canada atlantique, le Nord de l’Ontario et les territoires présentent une concentration croissante de travailleurs non spécialisés. On observait déjà en 1991 une concentration de travailleurs non spécialisés dans ces macrorégions, et celle-ci a augmenté de façon considérable en 2001.

En ce qui a trait aux autres groupes de compétences professionnelles, notamment les techniciens et les travailleurs intermédiaires, le QSC se rapproche de la moyenne nationale et les changements observés au cours de la décennie ont tendance à être minimales. De même, dans les régions du Centre et de l’Ouest du Canada, les tendances sont quelque peu hétérogènes. Dans les Prairies, les QSC des préposés aux fonctions de gestions et des professionnels ont légèrement diminué au cours des années 1990, mais la

concentration de travailleurs non spécialisés a également diminuée. Enfin, de 1991 à 2001, l’intensité de l’emploi n’a changé que légèrement dans tous les groupes en Colombie-Britannique.

La cartographie du changement : les noyaux urbains par rapport aux régions rurales

Les cartes 6 et 7 présentent les changements à l’échelle des QSC et des DR, de 1991 à 2001, dans le groupe des professionnels et dans celui des travailleurs non spécialisés, respectivement. Nous avons groupé les DR dans six catégories :

- Les DR où le QSC était supérieur à la moyenne nationale en 1991 et s’est accru davantage en 2001 (vert foncé).

- Les DR où le QSC était supérieur à la moyenne nationale en 1991, mais dont la diminution le rapprochait de la moyenne nationale en 2001 (vert pâle).
- Les DR où le QSC était supérieur à la moyenne nationale en 1991, mais qui a chuté sous celle-ci en 2001 (orange).
- Les DR où le QSC était inférieur à la moyenne nationale en 1991 et qui a diminué encore davantage en 2001 (rouge foncé).
- Les DR où le QSC était inférieur à la moyenne nationale en 1991 et qui a ensuite augmenté sans dépasser la moyenne nationale en 2001 (rouge pâle).
- Les DR où le QSC était inférieur à la moyenne nationale en 1991, mais qui était supérieur à celle-ci en 2001 (gris).

Ce classement ne tient pas compte de l'ampleur des changements ni de l'écart par rapport à la moyenne nationale (pour obtenir une méthode plus analytique, veuillez consulter l'article d'Alasia et Magnusson, à paraître). Néanmoins, les tendances qui apparaissent se révèlent plutôt informatives. Les différences régionales entre les deux groupes de compétences sont marquées, et les tendances sont presque opposées l'une de l'autre.

À la carte 6, presque toutes les DR urbaines apparaissent en vert (ce qui veut dire qu'elles affichent une concentration élevée et souvent croissante de professionnels), sauf quelques exceptions évidentes. Ces exceptions sont Halifax et St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), où la couleur rouge pâle indique des QSC inférieurs mais qui se rapprochent de la moyenne nationale. De plus, Winnipeg et Regina affichent des indices qui sont légèrement inférieurs à la moyenne

nationale et qui diminuent légèrement. À Edmonton, l'indice a été légèrement supérieur à 1 en 1991, puis inférieur à 1 en 2001. On a observé dans quelques autres DR un QSC qui était inférieur à 1 et qui est par la suite remonté au-dessus de 1. Parmi ces DR, on trouve Sarnia et quelques autres régions où les ressources naturelles prédominent. La grande majorité des DR, ainsi qu'une grande partie de l'espace rural au Canada, entrent dans la catégorie rouge foncé, ce qui signifie que la concentration de professionnels dans ces régions est faible et à la baisse. Il convient toutefois de souligner que le Sud de l'Ontario est en grande partie caractérisé par des DR où le QSC du groupe des professionnels sont faibles et en diminution.

La carte 7 montre le changement du QSC du groupe des travailleurs non spécialisés. Les tendances sont essentiellement à l'opposé de celle observée pour le groupe des professionnels. Dans cette carte, on utilise les mêmes catégories que celles présentées à la carte 6. Les principales agglomérations urbaines figurent en rouge foncé, ce qui signifie que les travailleurs non spécialisés ont une intensité d'emploi inférieure à la moyenne nationale et que cette intensité est à la baisse. Les autres DR urbaines apparaissent pour la plupart en rouge pâle ou en orange, ce qui signifie qu'elles convergent à partir d'un plancher (mais qu'elles demeurent sous la moyenne canadienne) ou qu'elles sont passées d'un QSC supérieur à la moyenne nationale à un QSC inférieur à celle-ci en une décennie. En revanche, une grande partie de l'espace urbain apparaît en vert foncé ou en vert pâle. Ces couleurs signifient, respectivement, une concentration élevée et croissante de travailleurs non spécialisés et une concentration élevée mais décroissante de travailleurs non spécialisés.

Résumé

Dans le présent bulletin, nous examinons la variation spatiale de la structure professionnelle et des changements relatifs à celle-ci au cours des années 1990. Nous tirons deux constatations principales. D'une part, il semble y avoir polarisation de la structure professionnelle des régions urbaines et des régions rurales, et ce, même après avoir tenu compte des différences dans la structure des industries. D'autre part, cette polarisation a augmenté au cours des années 1990.

Les premiers résultats montrent qu'à la suite d'une comparaison entre une région rurale et une région urbaine où les répartitions de l'emploi selon le groupe d'industries sont les mêmes, la région rurale aura tendance à compter la main-d'œuvre spécialisée la moins grande dans chacune des industries. En revanche, la région urbaine aura tendance à avoir la main-d'œuvre spécialisée la plus importante dans les mêmes industries. Cette polarisation est particulièrement marquée dans les groupes de compétences professionnelles hautement spécialisées et peu spécialisées, soit les professionnels et les travailleurs non spécialisés. Comparativement au besoin en dotation moyen déclaré dans l'ensemble du Canada, les secteurs économiques urbains affichent une concentration supérieure de professionnels, tandis que les industries rurales affichent une concentration plus élevée de travailleurs non spécialisés.

Ces résultats, particulièrement les tendances observées dans les années 1990, laissent entrevoir que l'expansion de l'économie du savoir comporte une dimension territoriale. Dans l'ensemble, on a enregistré une hausse de la

polarisation de la structure professionnelle entre les types de régions et les macrorégions. Dans les régions rurales, on observe soit un retard dans le processus d'intensification des compétences, soit une augmentation des professions non spécialisées. Dans l'un ou l'autre des cas, le résultat s'est traduit par une concentration croissante de professions peu spécialisées dans les régions rurales et de professions hautement spécialisées dans les régions urbaines. On a déterminé que l'élargissement des différences professionnelles peut poser problème quant à la viabilité économique des régions rurales. La recherche laisse présager que la mondialisation accorde une valeur particulière aux compétences (Alasia, à paraître). La mondialisation fait en sorte que ce sont les compétences humaines plutôt que les ressources naturelles qui déterminent le caractère concurrentiel d'une région et, de ce fait, les travailleurs spécialisés ont l'avantage sur les travailleurs non spécialisés. La concentration de professions peu spécialisées dans certaines régions pourrait rendre celles-ci davantage vulnérables sur le plan de l'économie, puisque les professions peu spécialisées sont de plus en plus menacées par la concurrence internationale et les tendances connexes de l'impartition et de la mécanisation. Par conséquent, la concentration de professions peu spécialisées dans certaines régions pourrait avoir un effet négatif sur la répartition du revenu dans les régions.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment encore davantage que le processus d'agglomération des ressources, dans ce cas-ci les ressources en capital humain sous forme de professions hautement spécialisées, a surtout eu lieu dans les régions urbaines au cours de la dernière décennie.

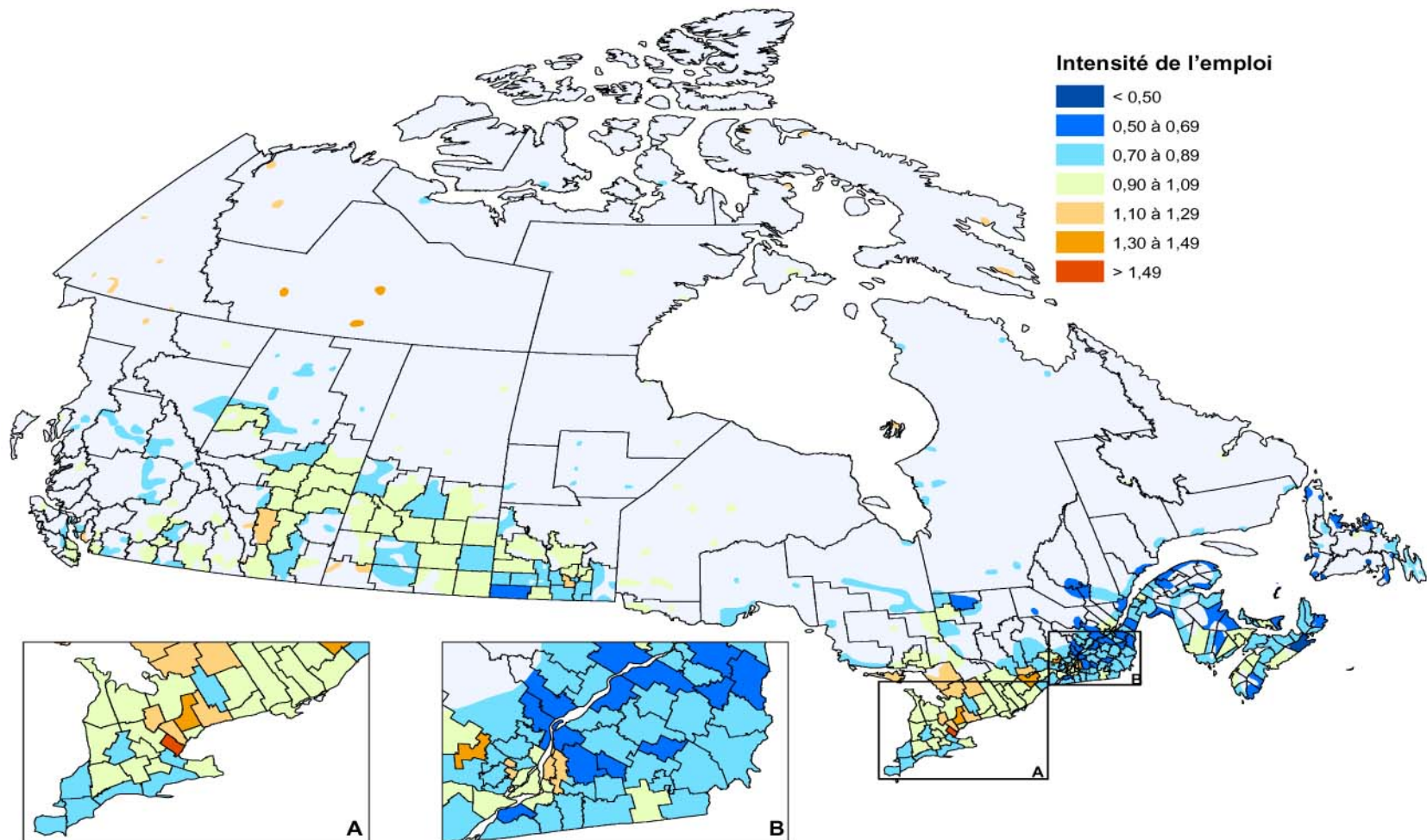
Bibliographie

- ALASIA, Alessandro. À paraître. « Compétences, innovation et croissance : questions clés du développement rural et territorial — survol de la documentation », *Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural*, produit n° 21-601-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Adresse Internet : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/listpub.cgi?catno=21-601-MIF (site consulté en janvier 2005).
- ALASIA, Alessandro, et Erik MAGNUSSON. À paraître. « Variation régionale de la structure professionnelle au Canada de 1991 à 2001 : analyse économique spatiale à l'aide des données de la division de recensement », *Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural*, produit n° 21-601-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Adresse Internet : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/listpub.cgi?catno=21-601-MIF (site consulté en janvier 2005).
- BALDWIN, John, et M. RAFIQUZZAMAN. 1994. *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication, (1970-1990)*, Division des études analytiques, produit n° 11F0019MIF1994061 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Document de recherche n° 61.
- BECKSTEAD, Desmond, et Tara VINODRAI. 2003. *Nature et ampleur des changements qui ont touché les professions dans l'économie du savoir au Canada, 1971 à 1996*, série sur l'économie canadienne, Division de l'analyse microéconomique, produit n° 11-622-MIF au catalogue de Statistique Canada. Document de recherche n° 004.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. 2001. *Classification nationale des professions 2001. Descriptions des professions*, Développement des ressources humaines Canada, produit n° LM-247-05-01F au catalogue, Ottawa. Adresse Internet : www23.hrdc-drhc.gc.ca (site consulté en janvier 2005).
- STATISTIQUE CANADA. 2003. *Revue chronologique de la population active, 2003*, produit n° 71F004XCB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- _____. 1991. *Classification type des professions, 1991*, produit n° 12-565-XDF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- WOJAN, T. 2000. « The composition of rural employment growth in the new economy », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 82, n° 3, p. 594 à 605.

Erik Magnusson est analyste à la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie de Statistique Canada. Alessandro Alasia est un boursier postdoctoral faisant de la recherche à la Section de la recherche et des données rurales de la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

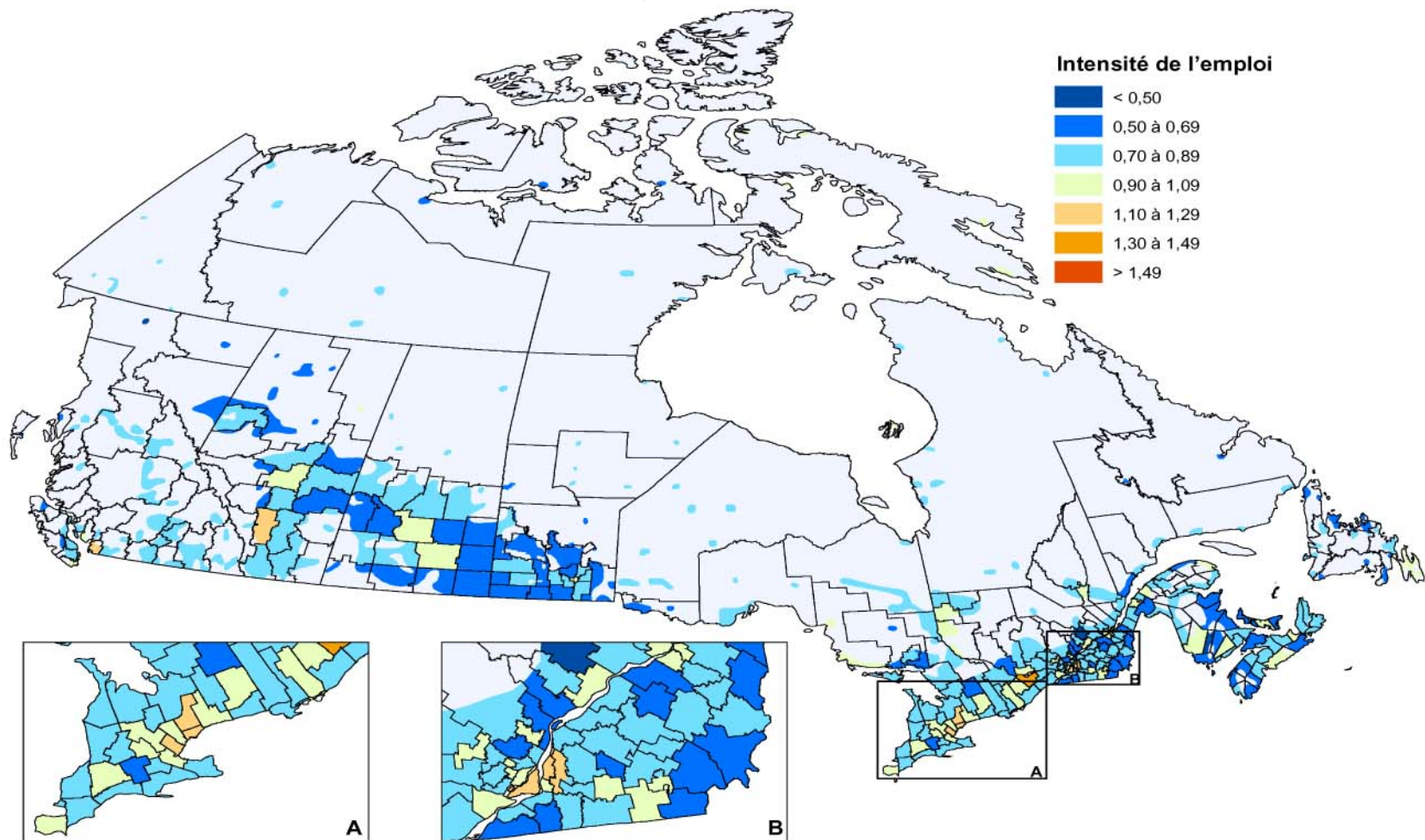
Annexe A : Cartes

Carte 1. Intensité de l'emploi dans le groupe des préposés aux fonctions de gestion, 2001 (valeurs des QSC)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001. Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

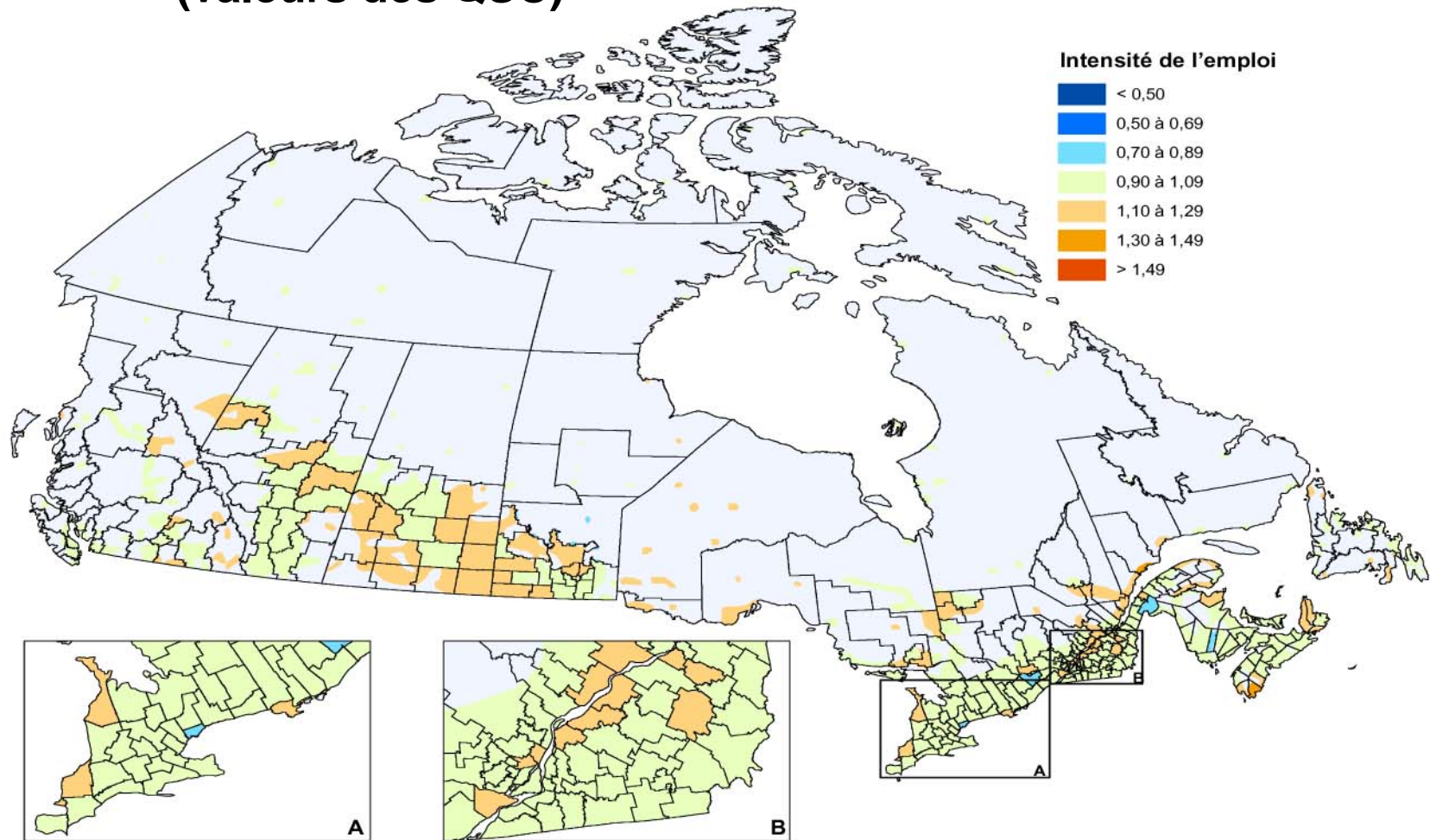
Carte 2. Intensité de l'emploi dans le groupe des professionnels, 2001 (valeurs des QSC)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

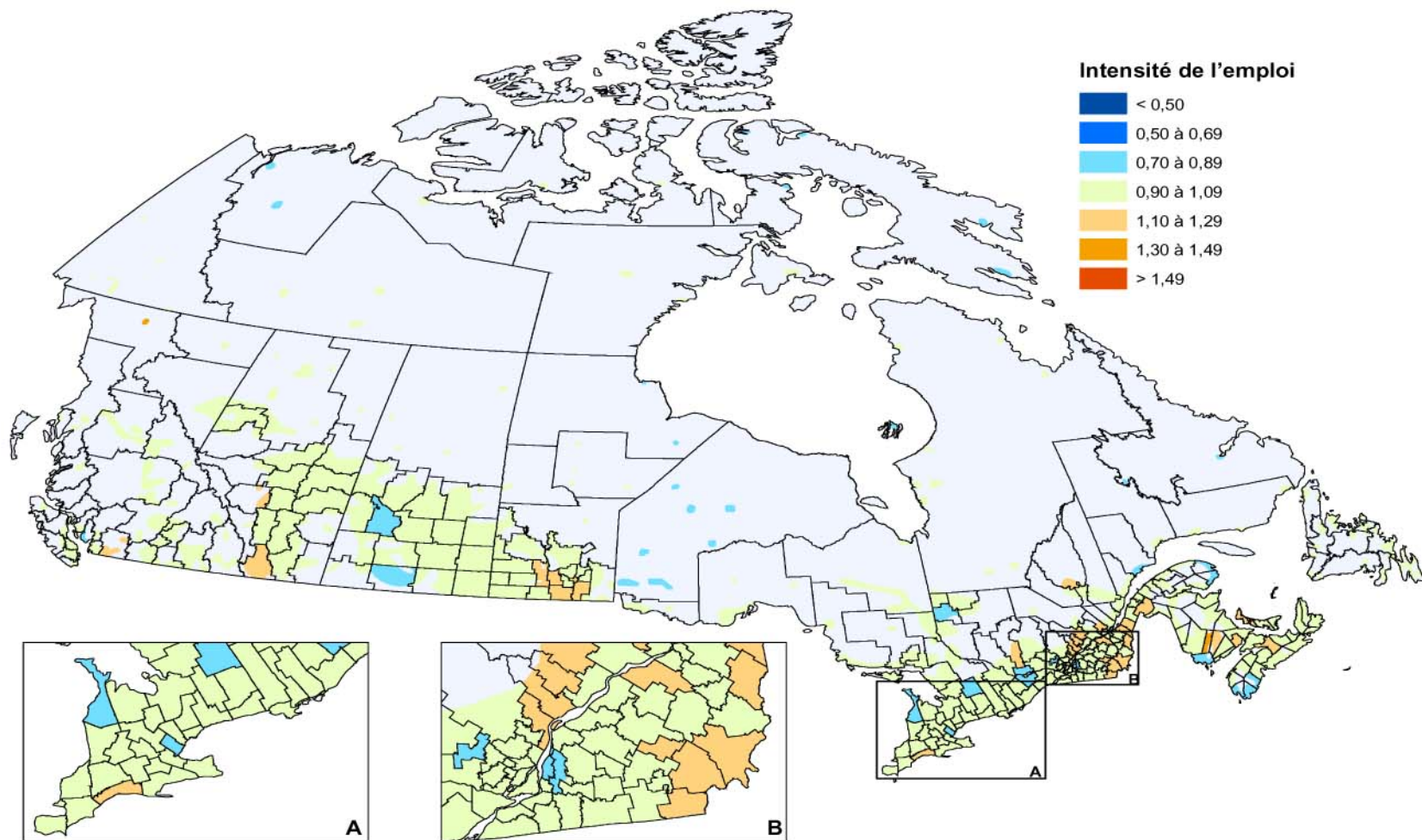
Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

Carte 3. Intensité de l'emploi dans le groupe des techniciens, 2001 (valeurs des QSC)



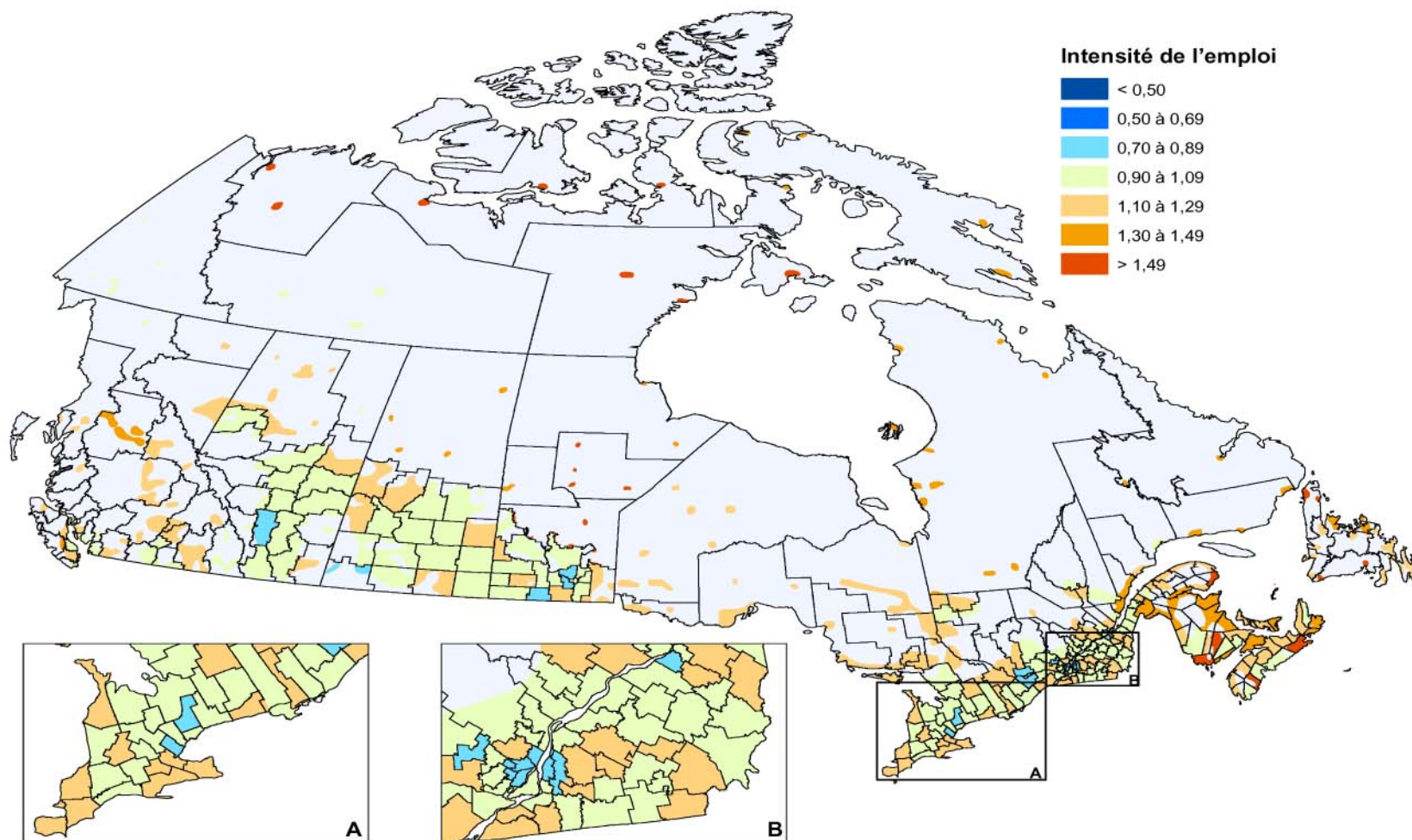
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001. Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

Carte 4. Intensité de l'emploi dans le groupe des travailleurs intermédiaires, 2001 (valeurs des QSC)



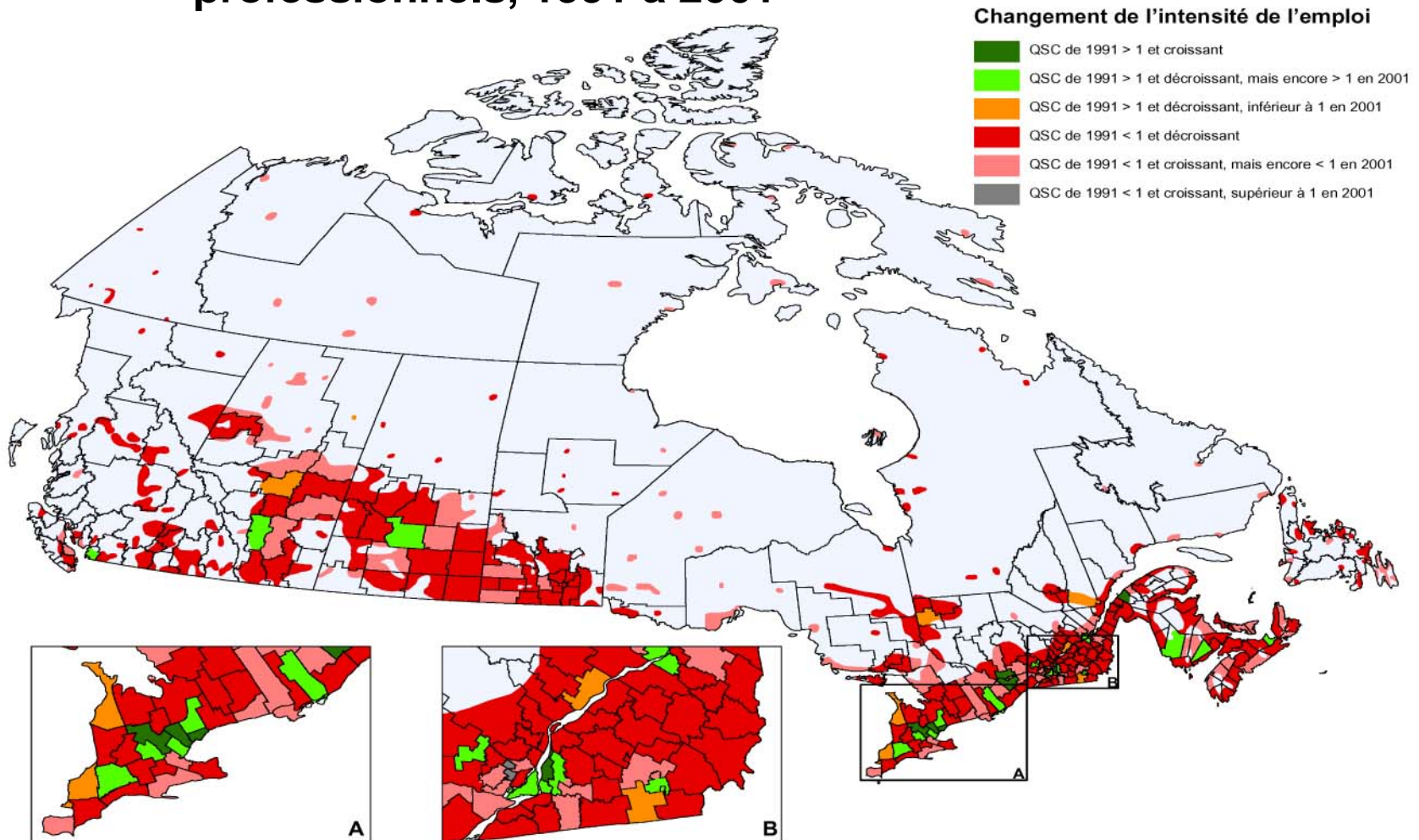
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001. Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

Carte 5. Intensité de l'emploi dans le groupe des travailleurs non spécialisés, 2001 (valeurs des QSC)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001. Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

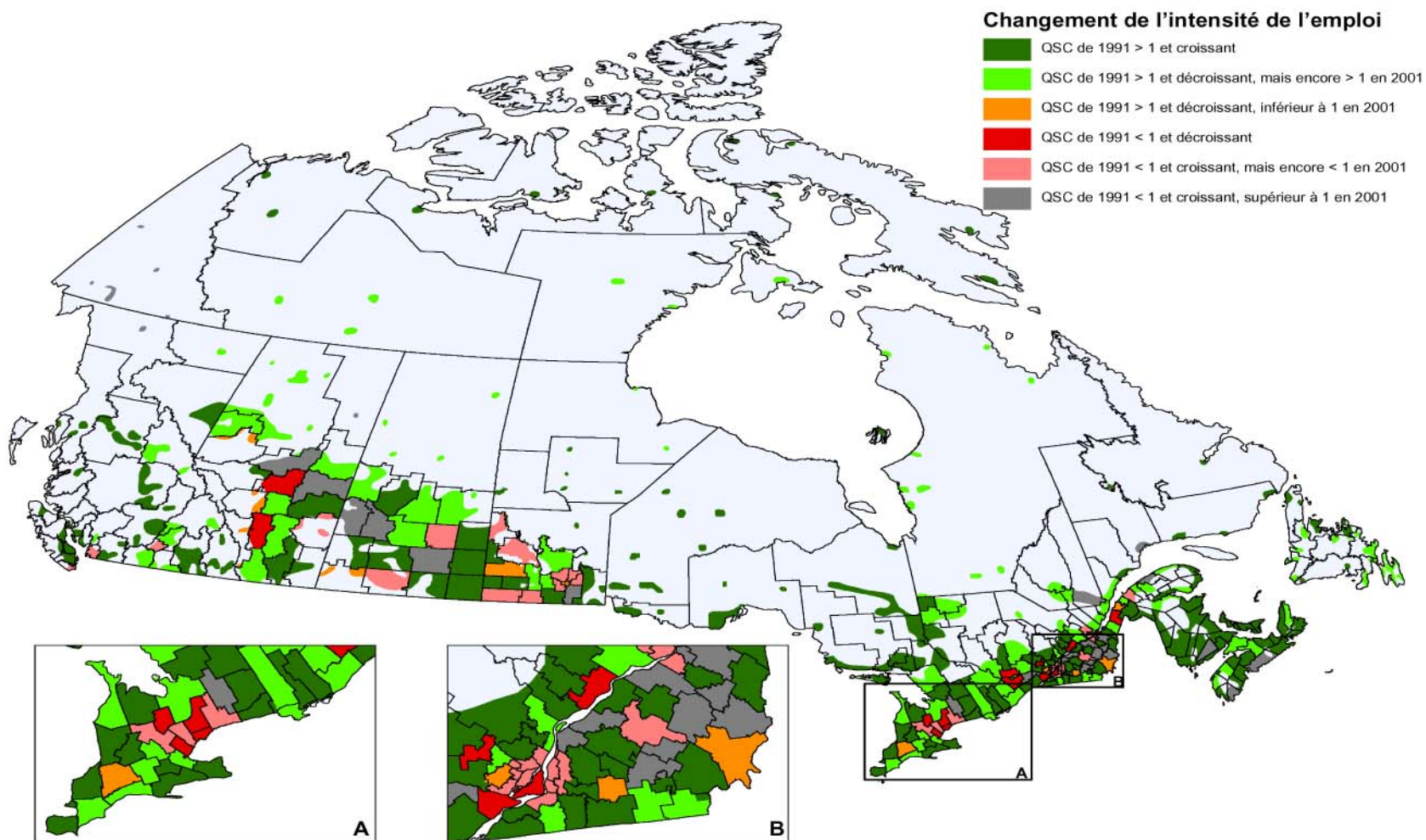
Carte 6. Changement de l'intensité de l'emploi dans le groupe des professionnels, 1991 à 2001



Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1991 et 2001.

Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

Carte 7. Changement de l'intensité de l'emploi dans le groupe des travailleurs non spécialisés, 1991 à 2001



Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1991 et 2001.

Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2004

Annexe B : Tableaux statistiques

Tableau 1 : Changement dans l'emploi selon le groupe d'industries et le groupe de compétences professionnelles, 1991 à 2001

Emploi total selon le groupe d'industries, 1991 à 2001			
Groupe d'industries	1991	2001	Variation en %
Agriculture et services connexes	521,335	456,075	-13
Autres industries primaires (pêche, chasse, exploitation forestière, extraction minière, gazière et pétrolière)	346,680	319,210	-8
Fabrication liée aux ressources naturelles	540,215	575,020	6
Fabrication à forte utilisation de main-d'oeuvre	386,135	409,895	6
Industrie de fabrication à forte économie d'échelle	722,845	710,250	-2
Fabrication à différenciation de produits et à caractère scientifique	434,915	514,280	18
Construction	933,425	920,390	-1
Services de distribution	1,675,340	1,938,410	16
Services aux entreprises	1,612,975	2,146,780	33
Services de consommation	3,548,325	3,903,630	10
Services publics	3,498,045	3,682,615	5

Emploi total selon le groupe de compétences professionnelles, 1991 à 2001

Groupe de compétences professionnelles	1991	2001	Variation en %
Préposés aux fonctions de gestion	1,383,405	1,620,905	17
Professionnels	1,866,910	2,530,910	36
Techniciens	4,256,890	4,341,510	2
Travailleurs intermédiaires	4,761,010	5,002,100	5
Travailleurs non spécialisés	1,952,015	2,081,145	7

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1991 et 2001.

Tableau 2 : Quotient de spécialisation des compétences selon le type de région, Canada, 1991, 1996 et 2001

Type de région	Groupe de compétences professionnelles														
	Préposés aux fonctions de gestion			Professionnels			Techniciens			Travailleurs intermédiaires			Travailleurs non spécialisés		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Régions essentiellement urbaines	1.06	1.06	1.06	1.11	1.11	1.12	0.96	0.96	0.95	1.00	0.99	0.99	0.94	0.94	0.92
Régions intermédiaires	0.99	1.00	0.99	0.98	0.97	0.96	1.03	1.02	1.02	0.99	1.00	1.00	1.00	0.99	1.01
Régions rurales adjacentes à des régions métropolitaines	0.92	0.92	0.93	0.83	0.81	0.80	1.04	1.03	1.05	1.01	1.03	1.03	1.08	1.08	1.08
Régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines	0.86	0.87	0.86	0.79	0.79	0.75	1.06	1.06	1.08	1.00	1.00	1.01	1.13	1.14	1.16
Régions rurales septentrionales	0.90	0.93	0.92	0.78	0.82	0.78	1.08	1.07	1.06	0.95	0.94	0.97	1.23	1.22	1.27

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996 et 2001.

Tableau 3 : Quotient de spécialisation des compétences selon les macrorégions, Canada, 1991, 1996 et 2001

	Groupe de compétences professionnelles														
	Préposés aux fonctions de gestion			Professionnels			Techniciens			Travailleurs intermédiaires			Travailleurs non spécialisés		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Provinces de l'Atlantique	0.85	0.89	0.88	0.86	0.86	0.84	1.02	1.02	1.02	1.03	1.01	1.01	1.14	1.15	1.21
Québec	0.99	0.97	0.91	1.02	1.03	1.00	1.02	1.04	1.05	0.99	0.98	1.00	0.98	0.96	0.98
Sud de l'Ontario	1.05	1.07	1.09	1.06	1.06	1.08	0.95	0.94	0.94	1.01	1.01	1.00	0.98	0.98	0.96
Nord de l'Ontario	0.90	0.91	0.93	0.84	0.85	0.84	1.12	1.09	1.08	0.94	0.95	0.95	1.11	1.12	1.18
Prairies	0.99	0.92	0.98	0.96	0.95	0.95	1.03	1.04	1.03	0.99	1.00	1.01	0.99	1.02	0.99
Colombie-Britannique	1.00	1.04	1.02	0.98	0.98	0.98	1.02	1.00	1.01	1.00	1.00	0.99	0.98	1.00	1.00
Territoires	1.28	1.22	1.28	0.83	0.89	0.86	1.04	1.05	1.01	0.92	0.90	0.91	1.14	1.13	1.18

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996 et 2001.

Tableau 4 : Répartition en pourcentage de l'emploi selon le groupe de compétences professionnelles dans chaque type de région, Canada, 2001

	Régions essentiellement urbaines	Régions intermédiaires	Toutes les régions essentiellement rurales	Régions rurales adjacentes à des régions métropolitaines	Régions rurales non adjacentes à des régions métropolitaines	Régions rurales septentrionales
Préposés aux fonctions de gestion	11.5	10.2	8.7	9.1	8.1	8.8
Professionnels	19.4	15.5	11.2	11.6	10.5	12.8
Techniciens	25.6	28.2	31.6	31.0	32.6	30.8
Travailleurs intermédiaires	31.5	32.3	33.0	33.6	32.6	30.4
Travailleurs non spécialisés	12.0	13.7	15.5	14.8	16.1	17.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996 et 2001.

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 1

- n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90**
Robert Mendelson et Ray D. Bollman
- n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine**
Robert Mendelson
- n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada**
Robert Mendelson
- n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996**
Jeff Marshall et Ray D. Bollman
- n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?**
Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams
- n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale**
Ray D. Bollman
- n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux**
Margaret Thompson-James
- n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations**
Robin P. Armstrong

Volume 2

- n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada**
Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
- n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales**
Roland Beshiri et Ray D. Bollman
- n° 3 : Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996**
Juno Tremblay
- n° 4 : Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales**
Carlo Rupnik, Juno Tremblay et Ray D. Bollman
- n° 5 : Évaluation du bien-être économique des canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu**
Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
- n° 6 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada—Un aperçu**
Roland Beshiri
- n° 7 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur primaire**
Roland Beshiri
- n° 8 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur manufacturier**
Roland Beshiri

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF) (suite)

Volume 3

- n° 1 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur des services à la production**
Roland Beshiri
- n° 2 : Urbanisation des terres agricoles**
Nancy Hofmann
- n° 3 : Définitions de « rural »**
Valérie du Plessis et autres
- n° 4 : Situation de l'emploi dans les régions rurales et petites villes du Canada—Mise à jour jusqu'en 2000**
Neil Rothwell
- n° 5 : Technologies de l'information et des communications dans le Canada rural**
Louise M^cLaren
- n° 6 : Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada**
Neil Rothwell et autres
- n° 7 : La disparité des revenus en milieu rural au Canada : Une comparaison entre les provinces**
Vik Singh
- n° 8 : Variation saisonnière de l'emploi en milieu rural**
Neil Rothwell

Volume 4

- n° 1 : Emploi à temps partiel dans les régions rurales du Canada**
Justin Curto et Neil Rothwell
- n° 2 : Les immigrants au Canada rural**
Roland Beshiri et Emily Alfred
- n° 3 : L'équilibre de l'emploi entre les hommes et les femmes des régions rurales et petites villes du Canada**
Justin Curto et Neil Rothwell
- n° 4 : Le fossé ville/campagne ne se comble pas : La disparité des revenus perdure**
Alessandro Alasia et Neil Rothwell
- n° 5 : Le niveau de scolarité dans les régions rurales et urbaines : Analyse des tendances, 1981 à 1996**
Alessandro Alasia
- n° 6 : La santé des canadiens des régions rurales : Une comparaison rurale-urbaine des indicateurs de la santé**
Verna Mitura et Ray D. Bollman
- n° 7 : Diversification économique rurale – une approche locale et régionale**
Marjorie Page et Roland Beshiri
- n° 8 : Au-delà de l'agriculture proprement dite : l'emploi dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les régions rurales et urbaines du Canada**
Barbara Keith

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF) (fin)

Volume 5

n° 1 : Facteurs d'utilisation d'Internet à la maison

Vik Singh

n° 2 : Cartographie de la diversité socio-économique du Canada rural

Alessandro Alasia

n° 3 : L'état de santé et les comportements des jeunes canadiens : une comparaison rurale-urbaine

Verna Mitura et Ray D. Bollman

n° 4 : Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001

Roland Beshiri

n° 5 : L'activité liée au travail autonome dans les régions rurales du Canada

Valerie du Plessis

n°6 : Tendances professionnelles dans les groupes d'industries – une comparaison entre les régions rurales et les régions urbaines

Eric Magnusson et Alessandro Alasia

n°7 : L'écart entre les revenus ruraux et urbains dans les provinces : mise à jour jusqu'en 2000

Vik Singh

n°8 : L'emploi lié au tourisme dans les régions rurales du Canada

Roland Beshiri

Volume 6

n° 1 : La perte de terres agricoles cultivables au Canada

Nancy Hofmann, Giuseppe Filoso et Mike Schofield